



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire :

**Lundi 27 mars 2023
à 19h00**

Salle du Conseil Municipal (en mairie)

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 février 2023.

- 01 FINANCES LOCALES : BUDGET PRINCIPAL – Affectation des résultats du Compte Administratif 2022 au Budget Primitif 2023
- 02 FINANCES LOCALES : BUDGET PRINCIPAL – Taux d'impositions directes 2023
- 03 FINANCES LOCALES : BUDGET PRINCIPAL – Budget primitif 2023
- 04 FINANCES LOCALES : BUDGET ANNEXE « Bâtiments commerciaux » – Affectation des résultats du Compte Administratif 2022 au Budget Primitif 2023
- 05 FINANCES LOCALES : BUDGET ANNEXE « Bâtiments commerciaux » – Budget primitif 2023
- 06 FINANCES LOCALES : BUDGET ANNEXE « Lotissement Les Grands Champs » – Affectation des résultats du Compte Administratif 2022 au Budget Primitif 2023
- 07 FINANCES LOCALES : BUDGET ANNEXE « Lotissement Les Grands Champs » – Budget primitif 2023
- 08 ENSEIGNEMENT : Détermination du tarif du séjour à la base de loisirs aquatiques d'EGUZON
- 09 VOIRIE : Organisation du Tour du Loir-et-Cher 2023 – Mise à disposition de personnel et matériel communaux par la Commune de Candé-sur-Beuvron

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Chailles, le 23 mars 2023.



Le Maire,
Florent MARMAGNE

MAIRIE DE CHAILLES – 78 rue Nationale – 41120 CHAILLES

☎ 02 54 79 72 00 📠 02 54 79 72 09 Courriel : accueil@chailles41.fr